

Conseil municipal – 30 mars 2017

Nous avons été trois mois et demi sans conseil municipal, ce qui conduit à une multitude de décisions et de délibérations à examiner, et mécaniquement limite les discussions. Et il semblerait que ce soit le nouveau mode de fonctionnement à Neuilly puisque le prochain conseil devrait avoir lieu fin juin.

Trois points essentiels étaient à l'ordre du jour : les comptes de l'année 2016, la rénovation de l'école Madeleine Michelis, et un projet de parking avenue Charles de Gaulle.

Comptes administratifs : comme à chaque de grandes lamentations sur les montants cotisés par Neuilly au titre de la péréquation, et des résultats très positifs en fin d'année. Un budget explose : celui des espaces verts (4 millions en fonctionnement et 1,5 en investissement). En ce qui concerne les associations, il n'y a toujours pas de valorisation des avantages en nature et pas d'application du quotient familial dans les tarifications.

Un point positif : j'ai demandé que tout ou partie du résultat de fonctionnement des logements sociaux soit affecté aux investissements afin de réaliser des rénovations des logements existants : cela devrait être fait lors du budget supplémentaire.

Restructuration de Madeleine Michelis : les travaux devraient durer 2 ans de l'été 2018 à celui de 2020 et permettre d'améliorer nettement les locaux.

Modalités de concertation pour les travaux des contre-allées de la RN13 : la concertation durera du 5 avril au 16 juin, des ateliers se tiendront toutes les semaines et un bilan sera tiré fin de toutes les remarques et propositions faites.

Nouveau parking : directement lié à la modification des contre-allées, il aurait été prudent d'attendre la fin de la concertation pour calibrer le nombre de places nécessaires, d'autant qu'une étude sur le stationnement est en cours sur la ville, mais il semble urgent de lancer la procédure de délégation de service public !

La **question diverse** demandait qu'une véritable concertation soit mise en place avec les usagers pour décider du réaménagement de la place Gouraud à l'issue des travaux Ecole : le maire trouve qu'une visite de quartier par an place Gouraud est largement suffisante !

Votes de « Neuilly-Solidarité-Ecologie »

- N° 1 à 18 : comptes de gestion et administratifs de 2016 : Abstention
- N°19 : Restructuration de Madeleine Michelis : Pour
- N° 20 : Modalités de concertation pour les travaux des contre-allées de la RN13 : Pour
- N° 21: DSP parking Ch. de Gaulle : Contre